

L'opacité des exécutifs en Belgique francophone : anatomie d'un blocage démocratique

Le paradoxe est saisissant : alors que les conseils communaux diffusent leurs séances en direct et que les parlements ouvrent leurs portes, les organes exécutifs belges – du collège communal au Conseil des ministres fédéral – restent hermétiquement clos. Cette opacité n'est pas un accident : elle résulte d'un système politique belge structuré autour de la partcratie, où les décisions se prennent dans des instances informelles (Wikipedia) (le "Kern", les bureaux de partis) sans existence légale ni obligation de transparence. **Les résistances sont puissantes** : en mai 2024, la quasi-totalité des partis traditionnels (PS, MR, Ecolo, CD&V, Vooruit, Open VLD) ont voté contre une Commission d'accès aux documents administratifs (CADA) contraignante au niveau fédéral, (La Libre) alors même que toutes les régions belges l'ont adoptée depuis 2019. (Lesengages +3) L'affaire Vandenbroucke – ce ministre de la Santé qui a bloqué personnellement la réforme pour protéger ses propres secrets, puis a été reconduit dans le gouvernement suivant (L'Avenir +2) – symbolise un système où l'autocensure et le conflit d'intérêts sont structurels.

Le contexte politique actuel est défavorable : le gouvernement De Wever, formé en février 2025 (Wikipedia) après 239 jours de négociations, n'a organisé aucune conférence de presse en trois mois (La Libre) et n'inscrit aucune mesure de transparence dans son accord de coalition. (Wikipedia) Pourtant, la Belgique se classe **119e sur 136 pays** au classement international sur le droit à l'information, derrière le Kazakhstan et l'Arabie Saoudite. (rtbf) Les instances européennes (GRECO, Commission européenne) multiplient les rappels à l'ordre, (RTBF +8) tandis que la société civile belge (Transparencia, Cumuleo, Ligue des droits humains) reste mobilisée. Ce rapport analyse les pratiques actuelles, dissèque les mécanismes d'opacité, et identifie les leviers de changement face à un système qui protège ses secrets avec détermination.

Une transparence à géométrie très variable selon les niveaux de pouvoir

La Belgique francophone présente des différences spectaculaires dans la transparence de ses quatre niveaux d'exécutifs. **La Région de Bruxelles-Capitale se distingue comme le champion incontesté** : depuis le scandale Publifin en 2017, elle publie systématiquement les ordres du jour de son Conseil des ministres *avant* les séances (le jour même, chaque jeudi matin) ainsi que toutes les décisions prises. La plateforme OpenBudgets.be.brussels permet de visualiser marchés publics, subventions et études commandées avec leurs montants et bénéficiaires. (Brussels Hoofdstedelijk Gewest) (Cumuleo) Le décret du 16 mai 2019 a rendu la CADA bruxelloise contraignante, (Cumuleo) (archivistes) donnant aux citoyens un recours effectif contre les refus d'accès. (Cfwb +3)

La Wallonie occupe une position intermédiaire respectable. Elle publie les ordres du jour du gouvernement en ligne depuis plusieurs années, généralement la veille des séances. La Déclaration de Politique Régionale 2024-2029 s'engage à renforcer la publicité active "dans le respect du RGPD". Toutefois, les comptes rendus détaillés des délibérations ne sont pas systématiquement accessibles, et la transparence se limite essentiellement aux arrêtés publiés au Moniteur belge.

Le niveau fédéral révèle un contraste troublant. D'un côté, le gouvernement publie des communiqués de presse après chaque Conseil des ministres (Belgium.be) du vendredi, organise des conférences de presse et met en ligne les ordres du jour provisoires. Les archives historiques des procès-verbaux de 1918 à 1979 sont consultables.

(Belgium.be) De l'autre, les procès-verbaux contemporains sont totalement inaccessibles – seuls des "notifications" succinctes remplacent les comptes rendus détaillés. (Belgium.be) Les ordres du jour et documents préparatoires restent officiellement confidentiels (Belgium.be) malgré leur publication partielle. Surtout, la CADA fédérale n'émet que des avis consultatifs, (Belgium.be) régulièrement ignorés par les administrations. (Cumuleo archivistes)

La Fédération Wallonie-Bruxelles ferme la marche. Aucune publication systématique identifiable des ordres du jour ou décisions du Conseil des ministres n'existe sur les sites gouvernementaux. L'effort de transparence se concentre sur les organismes subsidiaires (RTBF, ONE, CHU de Liège) plutôt que sur le fonctionnement gouvernemental lui-même. Le nouveau gouvernement MR-Engagés promet "de nouvelles règles pour renforcer la transparence dès 2025", mais sans précisions concrètes.

Cette hétérogénéité pose question : comment expliquer qu'un même pays, avec des partis similaires au pouvoir, produise des niveaux de transparence aussi divergents ? La réponse tient au poids des scandales locaux (Publifin à Bruxelles) et à la pression médiatique différenciée selon les territoires.

Le Kern et la particratie : quand le pouvoir réel échappe aux institutions officielles

Au cœur du système politique belge se trouve une architecture décisionnelle invisible mais toute-puissante. **Le "Kern"** (noyau en néerlandais) désigne le Comité ministériel restreint où siègent le Premier ministre et tous les vice-Premiers ministres – un par parti de la coalition. Cette instance n'a aucune existence constitutionnelle ni légale : aucun texte ne règle ses missions, sa composition ou son organisation. Pourtant, selon le CRISP (Centre de recherche et d'information socio-politiques), "c'est en son sein que sont prises la plupart des décisions majeures qui concernent la Belgique." (crisp)

Le fonctionnement révèle une dérive significative. Le Kern du gouvernement De Croo réunissait 8 ministres sur 15 – pour la première fois, plus de la moitié du gouvernement. Il se réunit désormais plus souvent que le Conseil des ministres complet, (La Libre) qui n'est devenu qu'une "chambre d'entérinement" selon les observateurs. (La Libre) Les grandes décisions – prolongation du nucléaire avec Engie, réforme des pensions, trajectoire budgétaire, réforme fiscale – passent toutes par le Kern. **Aucun procès-verbal n'est archivé, aucune communication systématique des décisions n'est effectuée.** (CRISP asbl) Les journalistes s'informent par des fuites auprès des cabinets.

L'ancien Premier ministre Wilfried Martens dénonçait déjà dans ses mémoires les "dangers du kern" : "Les ministres qui ne font pas partie de ce cabinet restreint se sentent frustrés parce qu'ils n'ont pas été associés à des décisions qu'ils doivent loyalement approuver sans en connaître les tenants ni les aboutissants." (La Libre) Cette concentration du pouvoir s'accompagne d'instances encore plus opaques : les **DAB** (Directeurs van het Algemeen Beleid), où les chefs de cabinet se réunissent au minimum quatre heures par semaine pour "déminer les dossiers explosifs" avant même qu'ils n'atteignent le Kern.

La particratie belge structure cette opacité. Les **présidents de partis** jouent un rôle prépondérant : ils négocient les accords de gouvernement, désignent les ministres (sauf chez Ecolo/Groen), et exercent une influence déterminante sur "leurs" vice-Premiers au Kern. Les **bureaux de parti** constituent des "petits gouvernements" où les orientations politiques sont définies avant d'être portées au niveau institutionnel. Wilfried Dewachter, dans son ouvrage de référence "Le mythe de la démocratie parlementaire" (2001), établit que le Parlement belge "n'intervient pas en première ligne dans la décision politique" et que la Belgique est "structurellement une particratie." [\(La Libre\)](#) [\(Wikipedia\)](#)

Cette architecture crée un circuit décisionnel opaque : les négociations cruciales se déroulent entre présidents de partis (hors institutions officielles), sans traces écrites des arbitrages décisifs. Le Conseil des ministres entérine des décisions prises ailleurs. [\(RTBF\)](#) La transparence menacerait directement ce système en rendant visibles les rapports de force réels et les compromis "compromettants". Comme l'analyse Caroline Sägesser du CRISP : "Le compromis porte en lui un sens positif au sens de pacification, d'accord, mais aussi un sens négatif au sens de compromission."

Le verrouillage juridique : une loi de transparence vidée de sa substance

Le 12 mai 2024, la Chambre des représentants votait la loi modifiant la transparence administrative, portée par la ministre Annelies Verlinden (CD&V). [\(La Libre +2\)](#) Présentée comme une réponse aux critiques du GRECO (Groupe d'États contre la corruption du Conseil de l'Europe), elle étendait pour la première fois les obligations aux cabinets ministériels. [\(Service public federal Justice\)](#) [\(Conseil de l'Europe\)](#) **Une coalition de dix organisations –** associations de journalistes, Ligue des droits humains, Transparencia, Cumuleo [\(cumuleo +3\)](#) – l'a dénoncée comme une "duperie" qui "fait pire que mieux."

Le nœud du problème tient à l'article introduisant une exception pour "le secret des documents administratifs portant sur l'exécution d'une stratégie politique" [\(Cumuleo\)](#) entre ministres, entre ministres et membres de leurs cabinets, entre cabinets, ou avec des partis politiques et groupes parlementaires. [\(Cumuleo +2\)](#) En pratique, cette formulation permet de refuser l'accès à tout le processus décisionnel. [\(RTBF\)](#) Le Conseil d'État lui-même, dans son avis du 30 janvier 2023, s'est questionné sur l'utilité de ce motif d'exception, estimant que les exceptions existantes suffisaient déjà. [\(Cumuleo +2\)](#)

Le refus de rendre la CADA fédérale contraignante constitue le blocage majeur. Toutes les CADA du pays ont un pouvoir décisionnel contraignant : la Flandre depuis 2004, Wallonie-Bruxelles-FWB depuis 2019. Au niveau fédéral, la CADA ne peut émettre que des avis consultatifs. [\(L'Avenir +3\)](#) Les administrations les ignorent régulièrement – et les citoyens doivent alors saisir le Conseil d'État, procédure coûteuse (5 000 à 10 000€ d'honoraires) et lente (deux à trois ans). [\(L'Avenir +2\)](#) Le vote du 2 mai 2024 est éloquent : PS, MR, Ecolo, Groen, Vooruit, CD&V et Open VLD ont voté contre l'amendement rendant la CADA contraignante. [\(Cumuleo\)](#) Seuls PTB, Les Engagés, DéFI et Vlaams Belang (minoritaires) l'ont soutenu. [\(Cumuleo\)](#) [\(Cumuleo\)](#)

Le coût d'une CADA contraignante ? **75 000 euros par an** selon une réponse parlementaire d'Ecolo. Les associations le jugent "pas de quoi handicaper un budget fédéral" de dizaines de milliards. La Commission européenne, dans son rapport annuel sur l'État de droit, demande explicitement que la CADA belge devienne contraignante. [\(Wikipedia\)](#) [\(RTBF\)](#) Le GRECO a classé la Belgique en "procédure de non-conformité" (statut

exceptionnel) [Le Monde du Droit](#) [Conseil de l'Europe](#) : sur 22 recommandations du cinquième cycle, seules 6 sont satisfaisamment mises en œuvre, 9 partiellement, et 7 pas du tout. [Wikipedia +4](#)

L'article 32 de la Constitution établit pourtant depuis 1993 un droit fondamental : "Chacun a le droit de consulter chaque document administratif et de s'en faire remettre copie." [Chemins-publics +3](#) Mais les exceptions légales – sécurité, relations internationales, ordre public, intérêt économique, secret commercial, [Wallex](#) et désormais "stratégie politique" – sont interprétées de manière extensive. [Chemins-publics](#) Le classement international est sans appel : la Belgique se situe au **119e rang sur 136 pays** au RTI Rating (Right To Information), derrière le Kazakhstan (118e) et l'Arabie Saoudite (117e).

L'affaire Vandenbroucke et les scandales qui changent tout... sauf le système

L'affaire illustre parfaitement le dysfonctionnement systémique. Depuis plus d'un an (2022-2023), le quotidien *Het Laatste Nieuws* demande l'accès aux emails échangés entre le ministre de la Santé Frank Vandenbroucke, Pedro Facon (commissaire COVID) et le GEMS durant la gestion de la crise sanitaire. [L'Avenir](#) Les documents concernent notamment la gestion de **100 millions d'euros** de matériel sanitaire périmé voué à la destruction dès l'été 2021, malgré les alertes du prestataire Medista.

La chronologie révèle un conflit d'intérêts patent. La CADA donne raison au journal, mais ne peut émettre qu'un avis consultatif. [L'Avenir](#) Vandenbroucke "annule" son refus pour éviter une défaite juridique... puis refuse à nouveau. [La Libre +2](#) En juin 2023, Transparencia dépose plainte auprès de l'Office Central pour la Répression de la Corruption pour atteinte aux libertés constitutionnelles et conflit d'intérêts non déclaré. [L'Avenir](#) L'élément aggravant : Vandenbroucke aurait personnellement bloqué la réforme rendant la CADA contraignante, alors même qu'il était concerné par une demande d'accès. [L'Avenir](#) Le parquet de Bruxelles ouvre une enquête en janvier 2024. [L'Avenir](#) Et en février 2025, Vandenbroucke est **reconduit comme ministre de la Santé** dans le gouvernement De Wever.

Les scandales de transparence se sont multipliés depuis 2020 : le Qatargate (corruption présumée au Parlement européen), [Contexte](#) Kazakhgate, Nethys/Publifin, El Kaouakibi (détournements de fonds), Samusocial, voyage dispendieux du Parlement wallon à Dubaï. En 2024, TestAchats, GERFA et la Maison des lanceurs d'alerte dénoncent que la loi votée "ne fonctionne pas" – preuve concrète avec le refus de la Zone de police Vesdre de communiquer des documents. [L'Avenir +2](#) Ces scandales à répétition n'ont produit aucune réforme systémique. La "fatigue des scandales" de l'opinion publique, combinée à la résistance de la classe politique, maintient le statu quo.

Le contraste avec les collèges communaux révèle une cohérence dans l'opacité. L'article L1123-20 du Code de la démocratie locale en Wallonie dispose explicitement : "Les réunions du collège communal ne sont pas publiques." Cette règle s'applique uniformément en Wallonie et à Bruxelles, sans aucune exception. Le collège – organe exécutif composé du bourgmestre, des échevins et du directeur général – se réunit systématiquement à huis clos. Seules les décisions finales sont actées au procès-verbal, à l'exclusion des débats et délibérations. **Aucune commune** ne publie volontairement davantage d'informations.

La justification officielle repose sur l'efficacité de la gestion quotidienne, la protection des personnes, et la liberté de débat. Mais le débat public sur cette opacité reste étonnamment limité. Le décret wallon du 18 mai 2022 a renforcé la transparence des conseils communaux (publication obligatoire des projets de délibérations), (L-Post) mais n'a pas touché au secret des collèges. (UVCW) L'asymétrie totale entre le conseil (public) et le collège (secret) crée une zone d'opacité importante dans la gouvernance locale, où l'essentiel de l'activité administrative quotidienne se déroule sans possibilité pour les citoyens d'assister aux délibérations.

Les leçons étrangères : d'autres coalitions complexes sont transparentes

Le mantra belge veut que la "culture du compromis" dans des coalitions complexes exige la confidentialité. L'argument mérite examen. Les Pays-Bas, démocratie consociative avec une culture de coalition similaire à la Belgique, offrent un contre-exemple éclairant. Le gouvernement néerlandais publie systématiquement les agendas de ses ministres (actualisés mensuellement), les listes de décisions du Conseil des ministres, et les coûts administratifs. Surtout, les Pays-Bas publient leurs **BNC-fiches** (position néerlandaise sur les propositions UE) six semaines après les décisions – transparence quasi unique en Europe – ainsi que des agendas annotés avant les Conseils européens détaillant leur position sur chaque dossier. (The Netherlands and Libya) (netherlandsandyou)

La Loi sur le gouvernement ouvert (Wet open overheid) néerlandaise établit un cadre robuste. Une conférence de presse suit chaque Conseil des ministres du vendredi, où le Premier ministre explique les décisions au Nieuwspoort. La plateforme data.overheid.nl centralise les données gouvernementales. (The Netherlands and Libya) Certes, les délibérations restent confidentielles (principe de solidarité du cabinet), mais la transparence porte sur ce qui compte : les décisions prises, les rencontres des ministres, et les positions défendues.

Les pays scandinaves constituent les champions mondiaux. La Suède possède le système le plus ancien : depuis 1766, le Freedom of Press Act établit le "Principe de Publicité" (Offentlighetsprincipen). (Nordics.info) Tous les documents créés ou reçus par les institutions publiques sont accessibles. Les salaires de tous les fonctionnaires – incluant le Premier ministre (184 000 SEK/mois) – sont publics. Les déclarations fiscales de tous les citoyens adultes sont accessibles via l'agence fiscale. (ADP ReThink Q) La Finlande, la Norvège et le Danemark ont adopté des cadres similaires depuis 1970, avec des lois sur la liberté d'information à statut constitutionnel. (Nordics.info)

La Nouvelle-Zélande, régulièrement classée première mondiale en transparence, a instauré en 2019 une politique de divulgation proactive : les Cabinet papers et minutes doivent être publiés dans les 30 jours ouvrables après la décision finale, sauf raison valable de non-publication partielle. La philosophie est simple : "If we can publish it, we will." (Beehive) Les départements publient leurs propres documents Cabinet via le système CabNet. Le Cabinet Manual guide l'éthique ministérielle (conflits d'intérêts, cadeaux, lobbying) avec surveillance de Transparency International NZ.

Aucun pays ne diffuse en direct son Conseil des ministres national – la confidentialité des délibérations reste universelle pour permettre des débats francs avant la position publique unifiée. (Wikipedia) Mais la transparence se réalise via les publications post-décision : listes de décisions (Pays-Bas), Cabinet papers (Nouvelle-Zélande), comptes rendus structurés (Scandinavie), publications trimestrielles obligatoires des réunions ministres-lobbyistes (Royaume-Uni depuis 2023). (UK Parliament) (Touteleurope)

Caroline Sägesser du CRISP conteste l'exceptionnalité belge : "Je ne suis pas convaincue que ce soit une grande spécificité belge. Dans toutes les démocraties qui connaissent un scrutin proportionnel, il y a forcément des compromis à faire." L'Allemagne gère des coalitions tripartites avec davantage de documents publics. Le Danemark forme souvent des gouvernements minoritaires obligés de négocier avec l'opposition, mais maintient une grande transparence. (Franceinfo) Ce n'est pas la coalition en soi qui exige le secret, mais le système particratique belge où les décisions se prennent hors des institutions officielles. (RTBF) La transparence menacerait le pouvoir des présidents de partis, pas la capacité à former des coalitions.

Pistes concrètes et perspectives dans un contexte politique défavorable

La coalition de dix organisations a formulé six propositions précises en juin 2023. (Cumuleo) **Rendre la CADA fédérale contraignante** constitue la priorité absolue, avec un coût estimé à 75 000 euros annuels. Le modèle existe dans toutes les régions belges depuis 2019 (2004 en Flandre). Supprimer l'exception "stratégie politique" permettrait de donner un sens réel à l'extension de la loi aux cabinets ministériels. (Cumuleo +2) Instaurer une procédure accélérée pour demandes urgentes (modèle bruxellois) (Cumuleo) répondrait aux besoins journalistiques. (Cumuleo) (archivistes) Renforcer la publicité active en s'inspirant d'OpenBudgets bruxellois permettrait de publier factures, avis des Inspecteurs des finances, dossiers du Conseil des ministres, subventions, études et marchés publics avec cahiers des charges. (cumuleo +3)

Les propositions techniques sont matures. Un streaming partiel des séances gouvernementales (parties publiques uniquement) est techniquement faisable – plusieurs parlements régionaux le font déjà. La publication rapide des procès-verbaux (modèle néerlandais : listes de décisions dans les 48 heures) n'exige que des ajustements procéduraux. La publication des agendas ministériels mensuels, avec identification des organisations rencontrées et objectif des réunions (pas de "general catch up"), suivrait le modèle britannique amélioré en 2023. (UK Parliament) Un registre de lobbying contraignant – la proposition Ecolo-Groen attend au Parlement depuis 2022 – recevrait le soutien explicite du GRECO. (Wikipedia +2)

Le cadre RGPD ne constitue pas un obstacle sérieux. L'anonymisation des documents se pratique déjà pour les décisions disciplinaires de magistrats. (Service public federal Justice) Les exceptions existantes (article 6 de la loi 1994) couvrent légitimement la sécurité, les relations internationales, l'ordre public, le secret commercial. (Chemins-publics) (BAEC) Le secret défense concerne moins de 5% des documents. Les coûts informatiques sont négligeables : les bases de données existent déjà (FedCom, BOSA, e-procurement, Chancellerie).

Le contexte politique 2024-2025 est cependant défavorable. Le gouvernement De Wever (coalition Arizona : N-VA, MR, Les Engagés, Vooruit, CD&V), formé en février 2025 (Wikipedia) après 239 jours de négociations, (CRISP asbl) (Wikipedia) n'a organisé aucune conférence de presse en trois mois. Ce contraste est frappant avec le style communicatif d'Alexander De Croo qui organisait des points presse réguliers pendant la crise COVID. Bart De Wever, introverti et peu friand des confrontations médiatiques multiples, préfère déléguer la communication aux vice-Premiers et utiliser son Instagram personnel. (La Libre) L'accord de gouvernement Arizona mentionne la transparence mais ne contient aucune mesure concrète sur la CADA ou le registre de lobbying. Les priorités sont ailleurs : austérité budgétaire, défense (passage de 2% à 2,5% du PIB d'ici 2034), (RTBF) migration.

Trois éléments pourraient néanmoins faire bouger les lignes. **La pression européenne s'intensifie** : la Commission européenne demande explicitement une CADA contraignante dans ses rapports annuels sur l'État de droit, (L'Avenir) tandis que le GRECO maintient la Belgique en procédure de non-conformité exceptionnelle. (Le Monde du Droit +4) Une condamnation par la Cour de Justice de l'UE reste possible. **Un nouveau scandale majeur** impliquant directement le gouvernement actuel pourrait forcer une réaction – l'histoire montre que seul le scandale Publifin (2017) a poussé Bruxelles à transformer radicalement ses pratiques. **Le modèle régional bruxellois** prouve qu'une transparence ambitieuse est compatible avec le système belge : OpenBudgets.be.brussels, CADA contraignante, publication systématique des ordres du jour et décisions fonctionnent depuis 2019 (Brussels Hoofdstedelijk Gewest) sans paralyser l'exécutif.

Conclusion : anatomie d'une résistance systémique

L'opacité des exécutifs belges n'est ni un accident historique ni une fatalité liée à la complexité des coalitions. Elle résulte d'un choix politique délibéré de protéger un système particratique où le pouvoir réel s'exerce dans des instances informelles – Kern, DAB, bureaux de partis – échappant à tout contrôle démocratique.

(CRISP asbl +3) La récente réforme de mai 2024, présentée comme une avancée, a en réalité créé de nouvelles exceptions massives tout en refusant l'unique mesure qui aurait donné un sens au droit constitutionnel d'accès aux documents : rendre la CADA fédérale contraignante pour 75 000 euros annuels. (Lesengages) (L'Avenir)

L'affaire Vandenbroucke symbolise le dysfonctionnement : un ministre peut bloquer personnellement une réforme pour protéger ses propres secrets, être mis sous enquête pénale par Transparencia, et être reconduit dans le gouvernement suivant. (L'Avenir) (L'Avenir) Les scandales s'accumulent – Qatargate, 100 millions d'euros de matériel COVID gaspillé, Nethys – sans produire de réforme systémique. La "fatigue des scandales" s'installe pendant que la Belgique se classe 119e sur 136 pays au classement mondial du droit à l'information. (L'Avenir +4)

Les comparaisons internationales démolissent l'argument d'exceptionnalité belge : les Pays-Bas gèrent des coalitions complexes avec transparence systématique, la Scandinavie prouve qu'ouverture et efficacité cohabitent depuis 250 ans, (Nordics.info) la Nouvelle-Zélande publie ses Cabinet papers en 30 jours. Même au sein de la Belgique, Bruxelles démontre qu'une transparence ambitieuse fonctionne : OpenBudgets, CADA contraignante, publication anticipée des ordres du jour et décisions n'ont pas paralysé l'exécutif régional.

(DLM Law Office +3)

Le véritable enjeu n'est pas technique mais politique : la transparence menacerait directement le système particratique en rendant visibles les rapports de force entre présidents de partis et les compromis "compromettants" négociés dans l'ombre. (RTBF) Tant que les décisions se prennent dans le Kern sans procès-verbaux archivés plutôt qu'au Conseil des ministres, (CRISP asbl) (Belgium.be) tant que les bureaux de partis définissent les orientations avant les institutions officielles, tant que la CADA fédérale reste consultative alors que toutes les régions l'ont rendue contraignante, (L'Avenir +2) le contrôle démocratique restera illusoire.

Les perspectives à court terme sont sombres : le gouvernement De Wever n'inscrit aucune réforme de transparence dans ses priorités. Mais trois leviers pourraient débloquer le système : une condamnation européenne contraignante, un scandale majeur touchant directement l'exécutif actuel, ou une mobilisation citoyenne articulée autour de revendications précises et chiffrées. La généralisation du modèle bruxellois aux

autres niveaux constitue une voie réaliste, prouvée, compatible avec le fonctionnement institutionnel belge. Le changement viendra soit de la pression externe (UE, GRECO), soit d'un choc interne (scandale), soit d'un épuisement progressif du système partocratique lui-même – mais certainement pas de la volonté spontanée d'une classe politique qui a trop à perdre de la lumière.